

Laënnec aboutit enfin !



→ 9 ans d'attente

Le projet d'aménagement de l'ancien hôpital Laënnec devrait finalement démarrer au cours de l'été après 9 ans de discussions. La mairie du 7^e, la ville de Paris, le ministère de la Culture et la préfecture de Paris ont travaillé ensemble avec l'architecte des Bâtiments de France, le promoteur Cogedim et le propriétaire, la compagnie d'assurance Allianz pour que ce projet contribue à redynamiser le quartier tout en préservant un patrimoine historique de grande valeur.

→ Des terrains classés

L'ancien hôpital Laënnec se compose d'un ensemble exceptionnel de bâtiments des XVII^e et XVIII^e siècles classés monuments historiques, fondé en 1632 par le cardinal de La Rochefoucauld. L'hospice, confié aux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, est devenu hôpital public et l'est resté jusqu'en 2002. Ces bâtiments ainsi que leurs jardins étendus ont été l'objet de plusieurs extensions tout au long des XIX^e

et XX^e siècles, faisant s'enchevêtrer des styles de construction sans cohérence qui altèrent la beauté des lieux.

→ Un projet contemporain

Le projet d'aménagement vise à transformer ce site hospitalier délaissé depuis 2002.

Afin de retrouver le plan architectural d'origine, le projet prévoit la démolition de nombreux immeubles construits au XIX^e siècle. Les perspectives d'origine tracées par l'habitat historique au chevet de la chapelle aujourd'hui disparues doivent ainsi réapparaître.

Deux des quatre ailes existant dans le prolongement des travées de la chapelle, qui ont été démolies dans les années soixante, vont être reconstruites à l'identique. Une fois la restauration terminée, ces lieux contenant une grande hauteur sous voûtes seront dédiés à des bureaux. Les cours et jardins des immeubles seront entièrement rénovés et replantés en respectant les anciens plans.

→ Un nouvel espace vert

Un jardin d'environ 3 500 m², composé du nouveau Jardin du roi et des jardins Catherine Labouré, sera créé et ouvert au public. Côté rue de Sèvres, la fontaine égyptienne, dite du « Fellah », et l'entrée de métro 1930 seront mises en valeur par le retrait du bâtiment et la création d'un mur végétalisé.

→ Une réponse aux besoins des habitants

Ce lieu historique remplira certaines des fonctions nécessaires au quartier puisqu'il comprendra :

- 190 logements mis en vente,
- 50 logements étudiants,
- 1 centre de gérontologie de 42 chambres,
- 80 logements sociaux,
- 20 000 m² de bureaux et commerces.

→ L'action de la mairie du 7^e

La Mairie du 7^e arrondissement a participé aux discussions sur ce projet en cherchant à concilier utilité et qualité architecturale.

Le projet appuyé par Rachida Dati intégrait des équipements dont le quartier a besoin : un centre de gérontologie, une résidence étudiante et une crèche, qui n'a pas été retenue. Depuis 2008, le maire du 7^e a organisé des réunions publiques régulières afin de recueillir l'avis des habitants et de les informer de l'avancement du projet.

→ Calendrier prévu

- Démarrage des travaux de démolition : juillet 2010.
- Démarrage des travaux de terrassement et de construction : février 2011.
- Achèvement du chantier : septembre 2013.